

8/04/2010 – Questions à MH Delouis

1. Pourquoi la note de vie scolaire n'est-elle pas prise en compte dans la moyenne générale ?

R : car la moyenne est le reflet d'un niveau scolaire, déjà influencé par le comportement. Le bulletin est un document officiel, où la note de vie scolaire est une donnée non objective. De plus, l'appréciation de la vie scolaire est différente selon le type d'établissement, à l'inverse des notes qui correspondent à un programme officiel. A Saint Jean on situe la moyenne à 17, car les élèves ont en moyenne une bonne attitude en classe

2. Absences de professeurs

Rappel réponse mois de mars :

- congé paternité

R : c'est un droit légal, auquel s'il est pris dans le délai légal, à une période qui ne pénalise pas trop les enfants, et de plus pas dans sa totalité, la direction ne peut pas s'opposer

- autres absences

R : problème très compliqué à gérer pour tous les chefs d'établissement, car : remplacement impossible si absence < 15j

remplaçants peu disponibles entre janvier et mars, période des concours

remplacements internes mis en œuvre dès que possible mais très lourds pour ceux qui le font

les absences ponctuelles (accompagnement de sorties / voyages) sont un mal nécessaire si on veut que les enfants partent faire des choses intéressantes, et l'établissement fait son possible pour les minimiser (accompagnement par surveillants, documentaliste, jeunes retraités – pas plus d'1 voyage par an et par professeur)

Grande inquiétude de parents face à des absences prolongées en espagnol, latin, allemand, et maths. Quelles solutions utilisées pour y remédier ? n'y en aurait-il pas d'autres ? y a-t-il un décompte précis de ces absences ? pourquoi un établissement aussi gros ne trouve-t-il pas de solutions ?

R : très grande préoccupation pour l'établissement, qui tient un décompte précis de ces absences.

Les solutions mises en œuvre :

- remplacement en interne : déjà utilisé au maximum, certains professeurs font énormément d'heures pour pallier des absences d'autres. De plus, encore faut-il que les emplois du temps coïncident. Au besoin on change les emplois du temps, un vrai casse-tête.
- Remplacement externe : de plus en plus difficile (cf répons de mars)
- Sollicitation des parents : mail général envoyé en octobre-novembre. **Ne pas hésiter à faire jouer nos réseaux personnels.** Il faut une licence dans la discipline concernée.

Toute aide bienvenue.

3. Réforme du lycée, quels changements à SJH?

Ca prend forme, mais n'est pas peaufiné.

En seconde, 2 disciplines d'exploration obligatoires :

- 1h30 d'économie obligatoire
- 1h30 d'un autre choix, qui n'est pas un choix de section

+ 1 option possible : latin **ou** grec (plus de cumul possible)

Un courrier est parti aux familles de troisième pour poser les choix, et des professeurs sont passés dans les classes pour que les enfants puissent poser des questions.

4. Une soirée des parents l'an prochain ?

R : Pas de problème, l'Odéon sera fini, mais on ne pourra plus rien agraffer aux murs !

Demande de Madame Delouis aux parents : les cas de relations agressives entre parents et enseignants sont un souci pour tous. Et quand les mots d'un parent ont dépassé sa pensée, il est parfois difficile d'effacer... (de même que quand un prof va trop loin avec un parent ou un enfant). MHD demande si on peut relayer cette mise en garde, de vive voix, par le TU ou par une conférence, car une bonne communication entre tous est essentielle.